

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4315 - Mardi 14 Février 2023 - Prix : 200 Fc

AUDITIONS DES MINEURS VICTIMES D'AGRESSIONS :

La gendarmerie renforce les capacités des enquêteurs



COOPÉRATION

**Le président Azali à Bruxelles
pour une série des rencontres**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

22 Rajab 1444

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Février 2023**

Lever du soleil:

06h 06mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : **04h 53mn**

Dhouhr : **12h 26mn**

Ansr : **15h 52mn**

Maghrib: **18h 40mn**

Incha: **19h 54mn**



ENVIRONNEMENT

Quelques travaux d'embrochement du littoral à Hoani

Pour protéger la population du quartier Gnambo à Hoani contre la montée de la mer, quelques travaux d'embrochement sont effectués le jeudi dernier. Une initiative du gouvernement en collaboration avec la société chinoise SGC. Il s'agit d'une solution palliative. Les autorités nationales, selon le gouverneur Mohamed Saïd Fazul, sont à la recherche d'un financement pour construire une digue qui répondra aux normes requises.

C'est en présence des agents de la sécurité civile, des responsables des travaux publics et quelques notables de

Hoani que le gouverneur Mohamed Saïd Fazul en collaboration avec la société chinoise SGC ont procédé, ce jeudi 9 février, à des travaux d'embrochement à Hoani. Il s'agit d'une solution à court terme pour protéger ces habitants du quartier Gnambo ya wa Maoré contre les menaces de la mer qui a emporté dernièrement la dernière partie de la digue qui restait juste en face du petit port vers Chindini. « C'est le gouvernement qui a financé ces travaux dans le souci de vouloir protéger ses citoyens. Mais les autorités nationales sont à la recherche d'un financement pour un projet à long terme afin de reconstruire cette digue, non

seulement à Hoani, mais aussi celles des autres villages également menacés » avait indiqué Mohamed Saïd Fazul lors de sa visite des travaux.

L'idée c'est de reconstruire une barrière avec les grosses pierres qui avaient servi dans la construction de l'ancienne digue. Le maire de la commune de Moimbassa Mohamed Aydjo Madi Ridhiwane a salué cette initiative et remercie les autorités pour cette solution palliative mais le danger, pour lui, n'est pas encore écarté.

Un autre cadre de Hoani reste très sceptique. « Cette barrière est loin de pouvoir stopper la force des vagues. D'ailleurs je pense qu'en cas



des fortes vagues, ces pierres seront transportées vers la mer. Et les projets gouvernementaux prennent toujours du temps avant d'être exécutés. La seule solution c'est de nous laiss-

ser gérer nos ressources pour qu'on exécute nous même les travaux de cette digue » suggère-t-il.

Riwad

PRÉVENTION, DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE DU DIABÈTE:

Le personnel des postes de santé formés

Pour une meilleure prise en charge des personnes atteintes de diabète, l'ONG santé diabète a organisé une formation de 4 jours à l'endroit du personnel des postes de santé. Cette formation vise à renforcer les compétences des sages-femmes et infirmiers des structures sur la prévention du diabète, son diagnostic précoce et la prévention des complications.

L'ONG Santé diabète a organisé à Moroni, une formation décentralisée de quatre jours (du 07 au 10 février dernier) à l'endroit du personnel soignant des postes de santé pour la prévention, diagnostic et prise en charge des diabètes. Cette formation a pour but de renforcer les compétences des sages-femmes et infirmiers des structures sur la prévention du diabète, son diagnostic précoce et la prévention des complications. Dans son intervention, le Dr Anssoufouddine Mohamed a expli-



qué que l'objectif recherché est de faire en sorte que la prise en charge du diabète concerne toutes les pyramides des soins à savoir les Chn, les Chri, les centres de santé jusqu'au poste de santé.

« C'est une façon d'impliquer dans la chaîne de prise en charge les postes de santé. Ce qu'il faut retenir, en matière de prise en charge, on a

un réseau de médecins référents au niveau des centres de santé des trois îles qui peut prendre en charge le diabète et s'il y a un problème, le référer. Ce sont des médecins qui bénéficient des formations depuis 2016 », explique-t-il. Et de poursuivre : « Aujourd'hui, les médecins partent en formation, d'autres sont affectés et changent de lieu. Ce qui

ne facilite pas les choses. Mais le réseau est là. Il y a toujours la représentation mais quand il y a de telles maladies, il faut toujours faire recours aux grands hôpitaux. D'où l'idée d'impliquer tout le monde et le personnel de postes de santé sont en contact direct avec la communauté ».

Du côté des participants, cette formation est riche en connaissance. Mariata Hadji, sage-femme au poste de santé de Kourani ya Sima fait savoir qu'à travers cette formation, elle a appris les différents types de diabète et leurs différentes prises en charge. Nous sommes tous concernés. Nous allons travailler en symbiose avec les médecins pour que les postes de santé soient des postes de référence sur la prise en charge du diabète », avance-t-elle, avant d'ajouter que « nous avons appris comment faire la prévention au profit des patients à risque d'avoir le diabète. Elle s'en-

gage à éduquer les patients sur le diabète. Car même si le patient n'est pas diabétique, plusieurs facteurs peuvent en être la cause comme l'âge ».

Notons que cette formation s'inscrit dans le cadre du projet intitulé : « Consolider la place et le rôle de la société civile dans un réseau multi-acteurs afin d'améliorer la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des personnes atteintes de diabète en Union des Comores » mis en œuvre pour la période 2020-2023 a pour objectif global d'améliorer la qualité de vie et la santé des populations des pays ciblés (Burkina Faso, Mali et Union des Comores) en consolidant la place et le rôle de la société civile dans un réseau multi-acteurs autour du diabète pour améliorer la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des personnes atteintes par cette maladie.

Andjouza Abouheir

CONSOMMATION

Pas de prix fixe pour les ailes de poulet à Anjouan

Depuis quelques jours, les ailes de poulet sont arrivées à Anjouan. Mais à la grande surprise des consommateurs, elles n'ont pas de prix fixe. Le carton varie de 13 500 FC à 16 500 FC. Une situation qui pousse encore une fois l'opinion à hausser le ton.

"C'est Incroyable », lance un jeune rencontré au marché de Dodin. En effet, depuis quelques jours, les ailes de poulet sont enfin arrivées dans l'île. Mais le prix n'est pas encore stable. A Anjouan on peut acheter le carton à 13 500 FC, comme à 15 000 FC voire 16 500 FC. Trois prix différents sont appliqués dans les marchés et boutiques. Cette situation a poussé Anzad Hazilane, agent de communication à l'Assemblée nationale de s'interroger et à demander au gouver-

nement si Anjouan n'est pas un territoire comorien. « On vend comme on veut. Les responsables du contrôle des prix et la direction régionale du commerce d'Anjouan multiplient les rencontres de sensibilisation avec d'autres acteurs, mais les marchands imposent leur loi », dit-il.

Zaki Ahmed Abou, responsable régional du contrôle des prix a rappelé à Bandrani dans une réunion avec les Maires des deux communes que le citoyen a une part de responsabilité. « Ils n'osent pas dénoncer. Ils oublient qu'ils sont les premières victimes », souligne-t-il. Les deux maires et chefs de quartiers de Bandrani et la force de l'ordre appellent la population à la bonne conduite de l'islam ».

D'autres premiers magistrats des communes comme Saindou Chibaco de la commune d'Ongojou dans le

Nyoumakele Nord a tiré la sonnette d'alarme en montrant que « ces prix qui se fixent dans les rues cachent une criminalité active dans nos communes respectives ». Et son homologue de Moya Mohamed Abdou Nassim de fustiger en tant que porte-parole de l'association des maires le laxisme dans certaines communes. « Nous les autorités communales, on n'arrive pas à réglementer les prix dans nos marchés, c'est grave », lance-t-il, avant d'ajouter que « il y a de la négligence à tous les niveaux devant ce désordre dans le commerce. Il est temps de se réveiller ». Les vendeurs des Mabawa grillés ne font pas exception. Ils ont le courage de parler de qualité aux clients, d'où la fixation du prix d'une pièce, entre trois cent à quatre cent cinquante francs (300-450 FC).

Nabil Jaffar



AUDITIONS DES MINEURS VICTIMES D'AGRESSIONS :

La gendarmerie renforce les capacités des enquêteurs

Pour doter les enquêteurs de plus de compétences, la gendarmerie nationale et l'Union européenne en collaboration avec l'Ambassade de France ont organisé une formation sur l'audition des mineurs victimes de violences et d'abus sexuels. Cette formation va permettre, non seulement de mieux écouter les enfants victimes d'agressions mais aussi savoir mieux les questionner afin de matérialiser les faits et d'incriminer le fauteur.

La gendarmerie nationale et l'Union européenne en collaboration avec l'Ambassade de France ont organisé hier lundi 13 février la quatrième session de formation sur l'audition des mineurs

victimes de violences et d'abus sexuels (TAIEX-INTPA) à l'intention des acteurs dont des policiers, des magistrats, des médecins, des gendarmes, et des membres de la société civile en charge de la protection des mineurs. Cette formation a pour objectif de renforcer les capacités des enquêteurs en techniques fondamentales d'audition des mineurs, mais aussi de les appliquer pendant les exercices pratiques.

Dans son intervention, le colonel Eric Panloup, attaché de sécurité de l'ambassade de France a expliqué que cette nouvelle phase sur l'accompagnement de longue durée démontre l'importance de l'équipe. « Même si aujourd'hui, ce n'est pas encore suffisamment clair, autour de vous se

construit véritablement une politique publique conduite par la gendarmerie pour prendre en charge ces enfants et protéger notre société. Vous vous inscrivez dans une mission qui est essentielle et fondamentale pour la société. Je suis parfaitement fier de partager ces moments avec vous. Nous savons que la salle d'audition est utile. C'est quelque chose de très positif », avance-t-il.

Le commandant de la gendarmerie nationale Ramadhoina Mdoihoma a précisé que la mobilisation autour des problématiques des agressions sur mineurs est un devoir. Elles sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics et, singulièrement, de la gendarmerie qui a pris le sujet à bras-le-corps. « C'est pourquoi, dans le

cadre du programme d'assistance technique et d'échanges d'informations de la commission de l'Union européenne TAIEX, nous avons organisé des sessions de formation depuis juin 2022 afin de doter nos éléments des compétences techniques sur la prise en charge des traumatismes qu'ont subis les mineurs suite à des agressions diverses, sur les mécanismes de protection des mineurs victimes de violences et sur les auditions très spécifiques des mineurs. Quant à la formation d'aujourd'hui, elle va être axée sur comment mener des auditions délicates avec des mineurs et en obtenir de preuves solides », précise-t-il.

Selon toujours lui, cette dernière session va permettre, non seulement

à mieux écouter les enfants victimes d'agressions mais aussi savoir mieux les questionner afin de matérialiser les faits et d'incriminer le fauteur. Elle va permettre aussi de mieux affronter les conditions impérieuses du recueil de la parole de l'enfant en vous imprégnant des modalités pratiques de l'audition du mineur victime et l'analyse de la forme de son discours. « Tout ce dispositif concourt à la protection de l'enfant, aux droits de la défense et aux besoins nécessaires à la manifestation de la vérité. À ce jour, 15 des enfants victimes d'abus ont bénéficié de ce dispositif dont le moins âgé a 3 ans », précise-t-il.

Andjouza Abouheir

COOPÉRATION

Le président Azali à Bruxelles pour une série des rencontres

En déplacement depuis ce dimanche à Bruxelles, le président Azali Assoumani, accompagné d'une forte délégation, multiplie les rencontres de haut niveau. Hier matin, il a été reçu par le président de la commission de l'Union Européenne Charles Michel au siège de la commission où les deux responsables ont eu une séance de travail de plusieurs heures en présence des deux délégations.

Le passage du président de la République à Bruxelles entre vraisemblablement dans le cadre des préparatifs de sa présidence de l'Union Africaine. Dans la capitale belge, centre névralgique de la diplomatie européenne, le chef de l'Etat a eu des rencontres de haut niveau. Avant la rencontre avec le président de la commission de l'UE, Azali Assoumani a reçu dans son

hôtel toujours à Bruxelles, George Rebelo Pinto Chicoti, secrétaire général de l'Organisation des États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (OEACP).

Selon Beit-Salam, le prochain président de l'Union Africaine a été saisi par le secrétaire général de l'OEACP du dossier sur l'Accord post-Cotonou que l'UE tarde à signer. A en croire la page Facebook de la présidence de l'Union des Comores, George Rebelo Pinto Chicoti a sollicité Azali Assoumani en sa qualité de prochain président de l'UA à plaider auprès de Bruxelles pour qu'elle ratifie l'Accord qui est paraphé par les deux parties depuis avril 2021.

Pour rappel, lors de la 42ème session de l'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE tenue à Maputo au Mozambique du 29 au 2 novembre de l'année dernière, les tergiversations de l'UE à ratifier l'Accord



avaient suscité les interrogations des parlementaires des 79 pays membres de l'OEACP liés à l'UE par l'actuel Accord de Cotonou, qui se voit par conséquent, prolongé jusqu'à juin 2023.

« Le Président Azali a insisté sur

l'urgence de transformer les produits africains sur le continent afin de créer un vaste marché pour l'Afrique. Il a rappelé l'objectif des pays ACP qui est celui de l'intégration progressive dans l'économie mondiale, à travers la lutte contre la

pauvreté et pour l'établissement d'un nouvel ordre mondial plus juste et plus équitable », souligne Beit-salam.

« Le Président Azali a démontré que les produits de rente des Comores, la vanille et l'Ylang peinent à s'exporter en cette période de crise et la réponse à l'impasse serait de transformer localement ces produits », a-t-on poursuivi. Azali Assoumani sera officiellement installé à la tête de la présidence tournante de l'UA le jeudi 16 février prochain pour un mandat d'un an (2023-2024). Le passage de témoin avec son homologue et ami, le président du Sénégal Macky Sall se tiendra lors de l'ouverture du 36ème sommet ordinaire de l'UA à son siège à Addis-Abeba en Ethiopie.

Maoulida Mbaé

POLITIQUE :

Le parti Radhi appelle l'opposition « à la raison »

Le parti Radhi se dit scandalisé par certains propos d'une frange de l'opposition qui font le lit de la haine, de la violence politique et de l'instabilité du pays. La formation politique du ministre Houmed Msaidié appelle donc à la raison.

Devant la presse, vendredi 10 février dernier, le parti Radhi du ministre Msaidié est revenu sur l'actualité nationale. À une semaine de l'accession d'Azali Assoumani à la présidence de l'Union Africaine, le secrétaire national du parti Mohamed Ahamada se réjouit de cet événement qui va marquer l'histoire du pays. Pour lui, c'est « un gage de confiance et de crédibilité de notre jeune Etat dans les sphères régionales et internationales ». Il a en outre

salué le processus démocratique engagé conformément à la constitution révisée en 2009 et en 2018, en adoptant les réformes nécessaires à



créer les conditions idoines afin que les prochaines échéances électorales nationales soient apaisées et transparentes.

Cependant, le parti de Houmed Msaidié se dit choqué par l'attitude de certains membres de l'opposition, faisant allusion à des récentes réunions à Iconi et à Mtsangadjou Dimanai. « Il est temps que cette opposition se ressaisisse car le principal objectif d'un parti est d'accéder au pouvoir par la voie des urnes. De quoi a-t-elle peur ? Comment peut-elle claironner, à tout bout de champs et à longueur de journée qu'elle vient de retrouver son unité et en même temps agiter le chiffon rouge d'une guerre civile ? Distillant des informations volontairement galvaudées sur le code électoral, cette opposition déboussolée ne manque aucune occasion pour appeler la population à bloquer par la force le processus électoral à venir en invoquant une prétendue manœuvre

de fraude à un an des élections présidentielles et des gouverneurs », martèle-t-il.

Scandalisé par les supposées menaces de l'opposition, Radhi condamne de tels agissements « qui font le lit de la haine, de la violence politique et de l'instabilité du pays au risque de compromettre la cohésion sociale et le vivre-ensemble des comoriens ». Et de poursuivre « nous croyons en la sagesse et la maturité politique du peuple comorien qui a toujours su mettre en avant l'intérêt général pour le progrès socio-économique du pays. Nous appelons cette frange de l'opposition à la raison, à se ressaisir et à s'inscrire au dialogue prôné par le Chef de l'Etat », conclut le confèrencier.

Andjouza Abouheir



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°2023-01/AMI/AEP/PAESC

Recrutement d'une firme pour porter une Assistance technique relative à la séparation de la SONELEC et la SONEDE, la fusion de la SONELEC et EDA et la préparation des bilans d'ouverture et des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 ainsi que le manuel de procédures et la formation du personnel.

Pays : UNION DES COMORES

Nom du Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Numéro du Projet : NoP177646-KM

Numéro du Crédit : No.6698-KM, Don IDA No. D668-KM

CONDITIONS DE SOUMISSION

CONTEXTE

Dans le cadre du plan de développement « Plan Comores Emergents » (PCE), présenté lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores tenue à Paris en décembre 2019, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de mettre en place le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) avec un financement de la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique du pays qui consiste à Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité énergétique du pays tout en réduisant la dépendance aux sources fossiles. En outre, le projet contribue à répondre aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Enfin, il vise à réduire les coûts de production du kWh et améliorer les performances opérationnelles du service public d'électricité.

Par les décrets N° 18-081/PR et N° 18-079/PR la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC) et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sont créés et régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Économique révisé, les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales.

Conformément aux décrets susvisés, il faut procéder à la clôture des comptes de l'ancienne société MAMWE, à l'identification et à l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de chacun des nouveaux Établissements publics.

Ainsi, une partie des fonds mobilisé auprès de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores sera utilisé pour rendre effective du point de vue comptable la scission de la MAMWE en deux entités respectivement SONELEC et SONEDE, ainsi que la fusion complète de la SONELEC avec l'ancienne société d'Electricité d'Anjouan (EDA).

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'identification et l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la SONELEC et de la SONEDE, la fusion SONELEC et EDA et la préparation des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 incluant le bilan d'ouverture.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être un cabinet d'expertise comptable et d'audit, membre d'un Ordre affilié à l'IFAC, ayant une expérience pertinente en matière de fusion – scission.

Le consultant doit jouir d'une expérience confirmée en matière de comptabilité et audit financier, disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes et ayant réalisé au moins 3 missions similaires.

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

- CRITERES DE QUALIFICATION (Obligatoires)

*Information démontrant la qualification du consultant dans l'expertise et l'audit comptable

*Expérience dans le domaine de la scission et la fusion de sociétés

*Qualification du personnel clef

(Critères Secondaires - désirés)

*Expériences en Afrique, en pays à faible capacités ou en conflit

*Expériences dans la formation de la contrepartie locale

*Expériences à faire face et/ou compenser des situations de données absentes et de faible qualité

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

- Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) » de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **AMI N°2023-01/AMI/AEP/PAESC** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 03 mars 2023 à onze heures (11h00mn)** :

b. Formulaire de renseignement dûment rempli ;

c. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;

d. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

- L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

SONELEC - Direction Générale ; 2eme étage.

BP : 1769 Moroni Volo-Volo.

Moroni – Comores

Tel : +269 7737981

*** Date de publication :** le 14 février 2023

Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée (9) avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.

JUDO

Des judokas comoriens au grand slam de Paris

A l'approche des jeux des îles de l'océan indien de Madagascar, le calendrier charnier pour les athlètes nationaux, les différentes fédérations se mettent en ordre de marche pour donner à leurs pouillains des conditions de préparation des plus optimales.

Comme la boxe la semaine dernière au tournoi international de Marrakech, nos judokas étaient eux aussi de sortie à Paris lors du grand Slam de judo. Malgré le peu de moyens, les dirigeants de la fédération ont croisé les quatre fers pour mettre les représentants comoriens dans les meilleures dispositions possibles. Une gymnastique qui a été néanmoins rendue possible par la participation de plusieurs entités. Une participation dont le judoka Housni Thaoubani a tenu à rendre hommage dans son



mur Facebook. « Pour la première fois, nous avons représenté notre beau drapeau lors du grand Slam de Paris, une des plus grandes compé-

titions de judo au monde. C'est toujours un honneur pour moi de représenter le pays », écrit-il.

Et l'athlète qui a déjà pris part

aux derniers jeux olympiques de Tokyo de remercier ceux qui les ont aidés à prendre part à ce grand rendez-vous mondial. « Mention spéciale au Comité Olympique National, à la Fédération Comorienne de Judo, mais aussi les gens qui nous ont accompagné de près et de loin surtout Monsieur Nicolas Malet, mon entraîneur et aussi Monsieur Hervé Marolleau pour sa détermination pour le judo comorien », poursuit un des possibles médaillés des prochains jeux des îles de l'océan indien en août et septembre prochain à Madagascar.

Le natif d'Ikoni était accompagné pour cette sortie parisienne de son coéquipier en moins de 81 kilos Imadou Mohamed. Malgré une bonne prestation, nos deux judokas ont été éliminés dès le premier tour. Faut-il rappeler que le grand Slam de Paris servait aussi aux athlètes

participants de qualification pour les prochains jeux olympiques Paris 2024. L'échec de nos judokas ne signifie pas pour autant la fin de tout espoir de prendre part aux jeux qui font leur retour dans la capitale française un siècle après ceux de 1924. La Fédération Internationale de Judo par rapport à un système bien déterminé va attribuer des invitations pour les athlètes qui n'ont pu avoir leurs qualifications dans les tournois de qualifications olympiques (TQO). « Les invitations seront adressées aux meilleures nations de chaque continent, sélectionnées dans la liste du classement mondial seniors par équipe mixte de la FI avant le 25 juin 2024 », comme stipulé dans le système de qualification judo pour les jeux olympiques de Paris 2024.

AS Badraoui

FOOTBALL, CHAMPIONNAT 12E JOURNÉE D1

Volcan se réveille

Après plus d'un mois de repos, le championnat des Comores a repris ses droits sur l'ensemble du territoire. Très discret depuis le début de la saison, les champions des Comores en titre étaient attendus au tournant dans ce début des phases retours.

Avec trois points de retard sur la tête du championnat à la fin de la phase aller, Volcan Club se devait de partir de bon pied afin d'éviter cette phase retour avec les doutes qu'il n'a cessé d'avoir durant les 11 premiers matches du championnat. Critiqué sur ses choix tactiques de début de saison, le coach Chamité se devait de montrer un autre visage.

En déplacement à Selea, pour y affronter le 9ème du championnat, Volcan Club a assuré l'essentiel en ramenant les trois points à la maison. Deux buts à un c'est le score acquis à la fin des 90 minutes de jeu. Avec ce score, Volcan Club de Moroni signe là sa cinquième victoire de la saison et lui permet de revenir à seulement 2 points de la tête du championnat. Cette victoire permet surtout aux verts de la capitale de revenir à une hauteur quasi parfaite de l'autre club de la capitale, Union Sportive de Zilimadju. Avec 19 points, les deux clubs comptent le même nombre de victoires (5), de matches nuls (4) et même de défaites (3). Avec 11 buts encaissés pour chacun, il faut chercher du côté des buts marqués pour trouver une différence entre les deux derniers champions des Comores. USZ ne conserve la deuxième place que grâce à une bonne attaque qui lui a permis de marquer 17 buts, soit 2 de plus que

son adversaire de la capitale.

En déplacement à Ntsaweni, le club de Zilimadju est rentré avec un zéro point en subissant la loi de USN 2 buts à un. Une défaite qui n'arrange guère les moroniens qui n'ont pas su profiter du mauvais pas du leader à (1-1) Male pour s'accaparer du fauteuil du championnat. Le malheur des uns faisant forcément le bonheur des autres, le club de Mbude profite de cette courte victoire pour sortir de la zone de relégation et se retrouve 6ème avec 17 points. Avec seulement 6 points, Enfant des Comores bon dernier au classement se déplaçait dans les hauteurs de Bambao pour y affronter Twamaya FC de Mvouni. Les

deux formations n'ont pu se départager. A la fin de la rencontre, le score était de 2 buts partout.

Dans le Hambu, le match au sommet opposait Alizé Fort club ayant le plus progressé à la fin de la phase aller contre FC Hantsindzi, la aussi la partie s'est soldée par un score de parité (1-1). Au classement, ces deux clubs se suivent avec un écart de deux points en faveur du représentant de Mbwanu, 4ème du championnat avec 19 points. Seul, le match entre Petit Harlem et Étoile des Comores n'a pu être joué, reporté à une date ultérieure.

AS Badraoui



RECRUTEMENT D'ELEVES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIENNE

La société « Aéroports des Comores » recrute sur concours des élèves contrôleurs de la circulation aérienne pour les aéroports de Bandar-es-Salama et Ouani :



1. Les conditions d'accès au concours

Pour être admis à concourir, les candidats doivent :

- 1) Être ressortissant de l'Union des Comores.
- 2) Être titulaire (avant le 1er Janvier 2023) d'un baccalauréat scientifique, relevant des domaines des mathématiques, et des sciences physiques
- 3) Être âgé de 18 ans au moins et 28 ans plus au 1er janvier 2023 (cette limite d'âge peut être reculée pour les officiers de l'armée Comorienne ou ceux titulaires d'un diplôme de formation liée à l'exploitation des services de navigation aérienne).
- 4) Jouir de ses droits civiques, Ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions,

2. Epreuves du concours

Les candidats présélectionnés

seront invités à passer les épreuves du concours aux dates, horaires et lieux désignés par l'ADC, à Bandar-es-Salama, Moroni, et Ouani.

Les épreuves qui sont de niveau Terminale scientifique, comprennent les Mathématiques, les Sciences Physiques, de l'Anglais écrit, et Anglais oral.

3. Composition du dossier

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- 1) une copie légalisée, certifiée conforme à l'original du baccalauréat (L'ADC procédera à une vérification d'authenticité en cas d'admission) ;
- 2) une copie légalisée, certifiée conforme à l'original du relevé de notes de l'examen du baccalauréat ;
- 3) une copie légalisée, certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance ;
- 4) deux photos d'identité de couleur récente sur fond blanc ;
- 5) la fiche individuelle de renseignements remplie (fournie lors du dépôt

du dossier).
6) une copie légalisée, certifiée conforme du certificat de nationalité ;
7) un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;

N.B. : Toute fausse information pourra faire l'objet de poursuites

4. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le 17 février 2023 à 11h00**, auprès de :

* **Anjouan :** Direction Régionale ADC, Aéroport de Ouani, Ouani, Anjouan

* **Grande Comores :** Direction des Ressources Humaines, Aéroport international Moroni Prince S. Ibrahim, Hahaya, Grande Comores

* **Mohéli :** Direction Régionale ADC, Aéroport de Bandar-es-Salama, Bandar-es-Salama, Mohéli.

5. Conditions d'emploi

Les candidats admis au concours seront soumis à une vérification de

l'aptitude physique par un médecin habilité de la Direction Générale de l'ANACM. Les candidats doivent obtenir un certificat d'aptitude médicale de classe 3.

Les élèves admis au concours et déclarés aptes, vont poursuivre une formation qualifiante prévue dans une école aéronautique et se verront proposer un contrat d'emploi à durée indéterminée auprès de l'ADC en qualité d'élève contrôleur pour les 3 premières années, puis de contrôleur de la circulation aérienne à l'issue de la formation. Ils s'engageront à travailler pour l'ADC aux aéroports de Bandar-es-Salama et Ouani, pour une durée minimale de 10 ans après la formation. S'ils souhaitent quitter la société avant la période contractuelle de 10 ans, ils devront rembourser l'intégralité des frais inhérents à l'ensemble du cycle de formation.

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement
Ministère de l'Agriculture, de la
Pêche de l'Environnement, du
Tourisme et de l'Artisanat



**GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT**



**جمهورية القمر
المتحدة**
الوحدة - التضامن - التنمية
وزارة الزراعة والصيد والبيئة
والمساحف الحرف اليدوية

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

UNION DES COMORES

Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores).

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

L'Union des Comores a reçu un financement du Fonds Africain de Développe (FAD) à hauteur de 4,5 millions UC (2 830 005 000 KMF) pour couvrir le coût du Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole.

L'objectif de ce Don est de stimuler la production alimentaire locale et renforcer la résilience des systèmes alimentaires afin d'atténuer les risques à court et à moyen termes. De manière spécifique il vise à :

- Intensifier la production de maïs, de la pomme de terre et de la patate douce en recourant aux variétés résilientes au changement climatique ;
- Répondre aux besoins prioritaires pour la relance de la production avicole afin d'augmenter la disponibilité et l'accessibilité des œufs et de la viande blanche ;
- Créer les conditions favorables à la production et à la productivité des filières ciblées.

Le projet comporte les 3 composantes suivantes :

Composante 1 : Intensification de la production agricole et avicole

- ✓ Appui à l'accroissement de la production locale pour les filières maïs, pomme de terre et patate douce
- ✓ Appui à la relance de la production avicole

Composante II : Renforcement institutionnel et développement de capacités pour l'intensification Agricole

- ✓ Soutien aux cadres visant l'accessibilité des intrants agricoles (politiques, réglementations et directives de mise en œuvre)
- ✓ Développement des capacités des producteurs et des institutions d'appui à la production
- ✓ Appui à l'accès aux marchés et au financement

Composante III : Coordination et Gestion du Projet

- ✓ Gestion, Suivi et Coordination du Projet

Les achats des biens (y compris les services non consultants), de travaux et de services de consultants, financés par la Banque, seront effectués conformément à la « *Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* », datée d'octobre 2015. Plus précisément, les acquisitions seront effectuées selon les méthodes et procédures d'acquisition de la Banque, en utilisant les dossiers types d'appel d'offres appropriés de la Banque.

Les acquisitions des biens prévues concernent :

- 1- Acquisition des semences résilientes maïs, pomme de terre et patate douce
- 2- Acquisition de couvoirs-modèles au niveau de chaque île +Kit énergie solaire
- 3- Acquisition des matériels d'élevage avicole et Acquisition des produits vétérinaires avicoles
- 4- Appui aux achats de 160 000 poussins d'un jour (chair et ponte) et Acquisition de provende
- 5- Acquisition de 8 tracteurs avec accessoire et 8 motoculteurs

- 6- Acquisition des décortiqueuses et broyeurs de maïs
- 7- Acquisition des matériels de laboratoire vétérinaire et surveillance des maladies aviaires
- 8- Acquisition des engrais (NPK, DAP & Urée)
- 9- Acquisition des produits phytosanitaires, outillages agricoles et matériels de traitement
- 10- Acquisition de cacoons et Acquisition de testeurs d'aflatoxine pour le maïs (aflatoxine test kits)

Les acquisitions des Travaux :

- 1- Mise en place de 4 fermes souches parentales modèles
- 2- Mise en place des 16 poulaillers de ponte et de chair

Les acquisitions de services de consultants prévues : Consultants individuels :

- 1- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration et la validation de la législation agricole et d'une loi sur les intrants agricoles (semences et engrais)
- 2- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du cadre de subvention agricole (Document cadre de la subvention des intrants agricoles)
- 3- Recrutement d'un consultant pour en appui à la certification des semences
- 4- Recrutement d'un consultant pour l'analyse de l'opérationnalisation de la mise en place d'un fonds de garantie
- 5- Recrutement d'un consultant pour la formation et l'accompagnement des multiplicateurs des semences importateurs de la provende sur l'élaboration de plans d'affaires
- 6- Recrutement d'un consultant pour le renforcement des capacités des producteurs sur l'accès aux marchés
- 7- Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'un audit environnemental
- 8- Recrutement d'un consultant pour l'évaluation d'Impact
- 9- Recrutement d'un consultant pour faire l'étude de faisabilité sur le développement de la chaîne de valeur du Riz

Recrutements des firmes/cabinets/ Bureaux d'études :

- 1- Audit financier du projet (2023 et 2024)

Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en Février 2023.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

A l'attention du Coordonnateur National du Projet **AEFPF**
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)
Bureau : Direction Générale des Ressources Halieutiques
Moroni - Union des Comores
Mobile : (+269) 345 34 69/(+269) 332 11 42
Email: Nadjib.cnaefpcomores.bad@gmail.com
aefpcomoresbad@gmail.com